

BANQUE DE FRANCE

TENDANCES RÉGIONALES

JANVIER 2025

Période de collecte :

du mercredi 29 janvier 2025 au mercredi 05 février 2025

La Banque de France exprime ses plus vifs remerciements aux entreprises et établissements de la région Bretagne qui participent à cette enquête mensuelle sur l'évolution de la conjoncture économique dans les secteurs de l'industrie, des services marchands, du bâtiment et des travaux publics.

CONTEXTE NATIONAL	2
SITUATION RÉGIONALE	3
SYNTHÈSE DE L'INDUSTRIE	4
SYNTHÈSE DES SERVICES MARCHANDS	7
SYNTHÈSE DU SECTEUR BÂTIMENT – TRAVAUX PUBLICS	9
PUBLICATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE	11
MENTIONS LÉGALES	12

Contexte National

Selon les chefs d'entreprise qui participent à notre enquête (environ 8 500 entreprises ou établissements interrogés entre le 29 janvier et le 5 février, avant l'adoption définitive du budget le 6 février), l'activité s'est redressée en janvier plus qu'attendu le mois dernier dans l'industrie et le bâtiment, et a continué de progresser dans les services marchands également à un rythme plus élevé que ce qu'anticipaient les entreprises. En février, d'après les anticipations des entreprises, l'activité serait moins bien orientée : elle serait stable dans l'industrie, reculerait légèrement dans le bâtiment et ralentirait sensiblement dans les services marchands. Les carnets de commandes restent jugés comme étant dégarnis dans tous les secteurs de l'industrie, hormis l'aéronautique. Ils demeurent particulièrement bas dans le gros œuvre.

Notre indicateur d'incertitude fondé sur les commentaires des entreprises augmente de nouveau, et plus nettement dans le bâtiment.

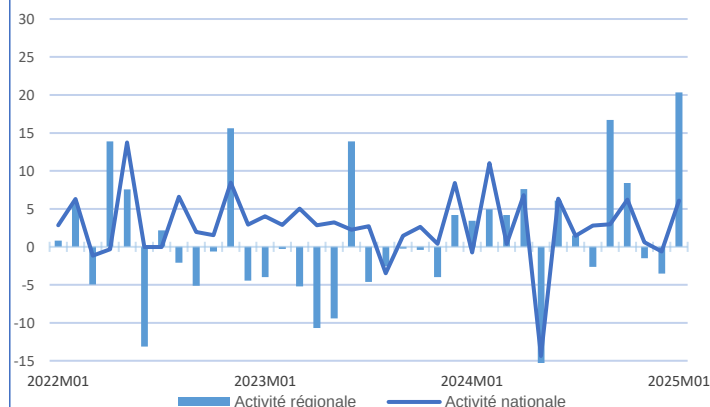
Les réponses mentionnent avant tout le contexte politique d'incertitude aux niveaux national (politiques économique et fiscale) et international (craintes de relèvement des droits de douane aux États-Unis en particulier).

Le mois de janvier est habituellement un mois de révision des tarifs, mais la proportion d'entreprises ayant augmenté leurs prix ce mois-ci est dans l'ensemble nettement moins élevée que lors des trois dernières années, et proche ou inférieure à celle de la période pre-Covid. Les difficultés de recrutement continuent de reculer dans les trois secteurs.

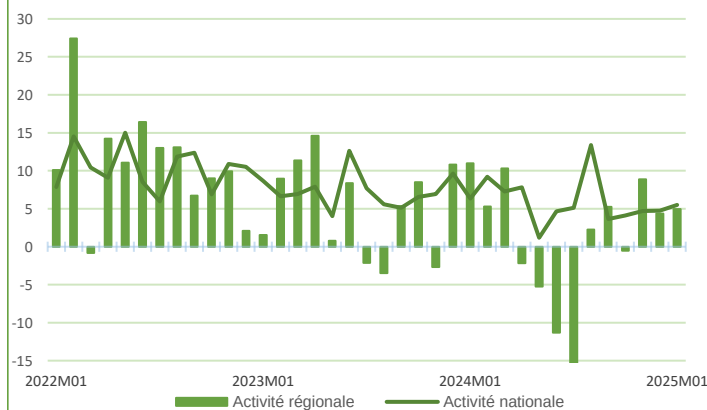
Sur la base des résultats de l'enquête, complétés par d'autres indicateurs, nous estimons que l'activité progresserait légèrement au premier trimestre 2025, de 0,1 % à 0,2 %.

Situation régionale

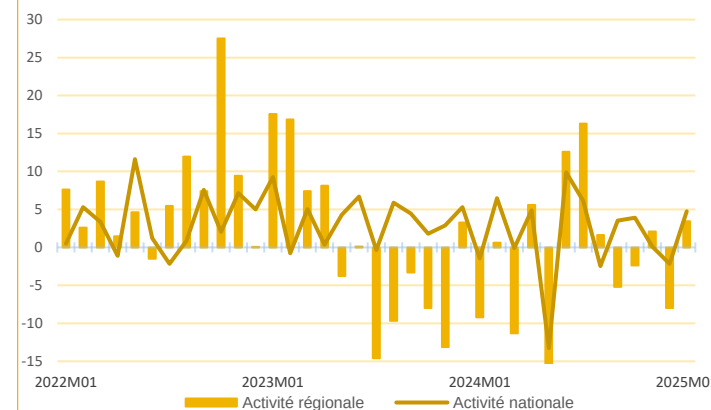
Évolution de l'activité dans l'industrie



Évolution de l'activité dans les services marchands



Évolution de l'activité dans le bâtiment



Source Banque de France

Points Clefs

Conformément aux prévisions, la production industrielle s'est redressée en janvier. L'ensemble des secteurs ont profité de cette dynamique, portée par les commandes étrangères. Seul le secteur de la fabrication de matériels de transport a de nouveau enregistré un repli. Les carnets de commandes sont toujours estimés en-deçà des attentes, à l'exception des équipementiers électriques et électroniques qui indiquent une amélioration. Par ailleurs, si les prix des matières premières se sont stabilisés, ceux des produits finis ont été légèrement rehaussés.

Dans les services marchands, l'activité bretonne suit la trajectoire observée au niveau national. La demande a rebondi en janvier après les fermetures annuelles de fin d'année. Cette tendance a été particulièrement forte dans les transports routiers de fret.

Dans le secteur du bâtiment, l'activité ressort en amélioration suite notamment au regain d'activité observé dans le gros œuvre. Cette reprise s'est néanmoins réalisée au détriment des prix des devis qui ont été revus sensiblement à la baisse par les entreprises.

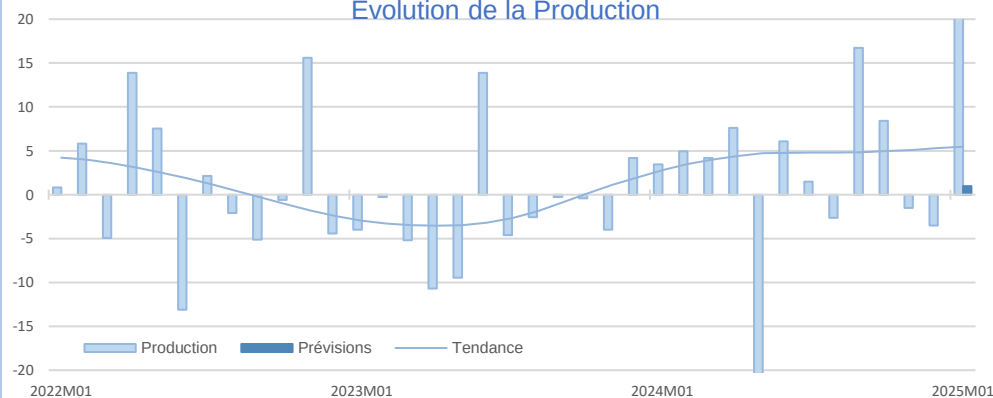
Les anticipations pour le mois de février sont moins bien orientées. L'activité devrait se stabiliser dans l'industrie mais s'inscrire en léger repli dans les services marchands et plus sensiblement dans le bâtiment.



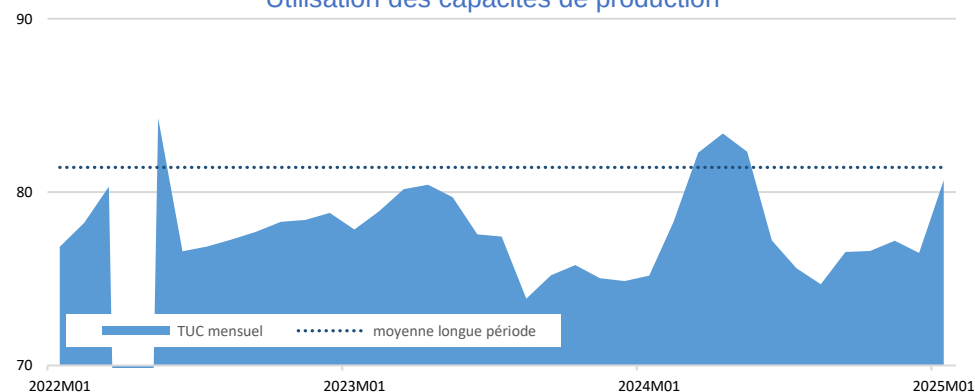
Synthèse de l'Industrie

En janvier, la production industrielle a repris après le ralentissement observé en période de congés de fin d'année. Seul le secteur de la fabrication de matériels de transport a réduit ses volumes de production. Les effectifs ont cependant été légèrement revus à la baisse, les entreprises estimant manquer de visibilité sur leurs perspectives et les carnets de commandes stagnants à un niveau inférieur à la normale. Les prix des produits finis ont été globalement rehaussés, en particulier dans l'agroalimentaire. L'activité devrait se stabiliser en février.

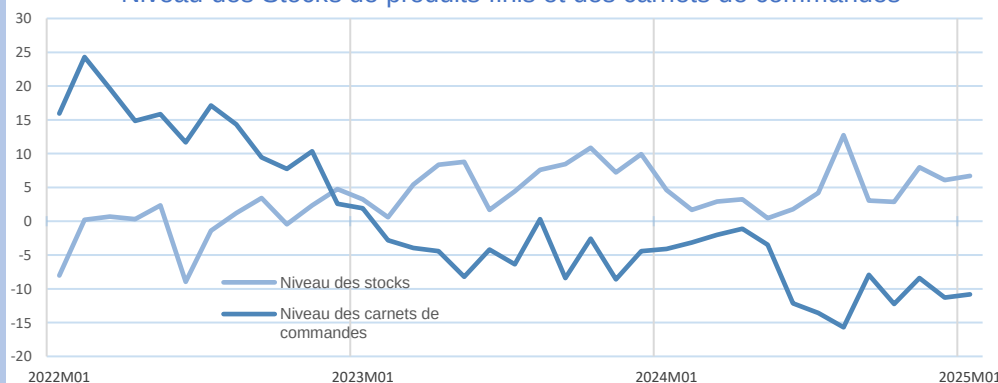
Évolution de la Production



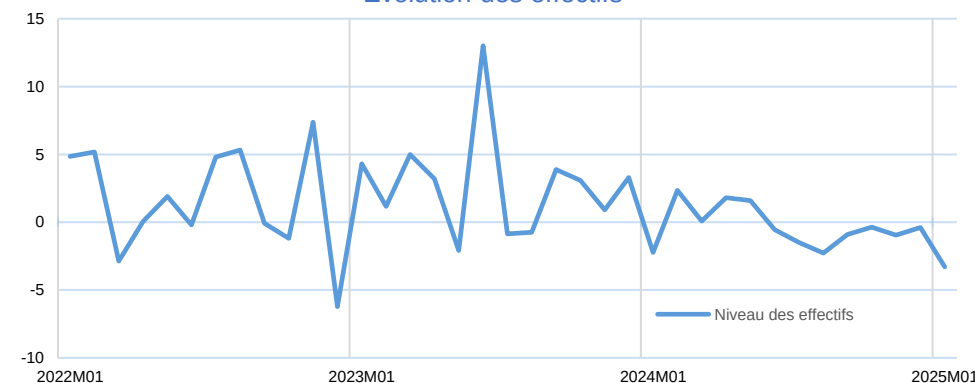
Utilisation des capacités de production



Niveau des Stocks de produits finis et des carnets de commandes



Évolution des effectifs



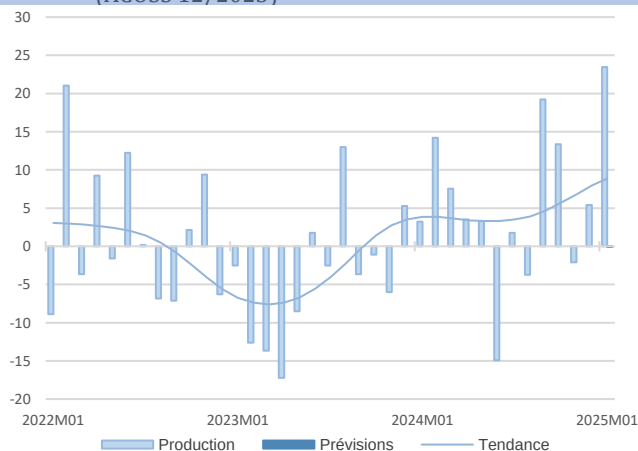
Source Banque de France – INDUSTRIE

INDUSTRIE

INDUSTRIE

17,6%

Part des effectifs dans ceux de l'industrie
(ACOSS 12/2023)



Agroalimentaire

En janvier, l'activité dans les industries agroalimentaires a sensiblement progressé, stimulée par une hausse de la demande.

Les coûts des matières premières sont restés relativement stables, tandis que les produits finis ont vu leurs prix légèrement augmenter.

Les effectifs, quant à eux, n'ont pas connu d'évolution notable. Cependant, des difficultés de recrutement ont été signalées.

En février, l'activité devrait rester à un niveau proche de celui observé en janvier.

Matériel de transport

En dépit des réouvertures de début d'année, l'activité dans les matériels de transport s'est repliée en janvier.

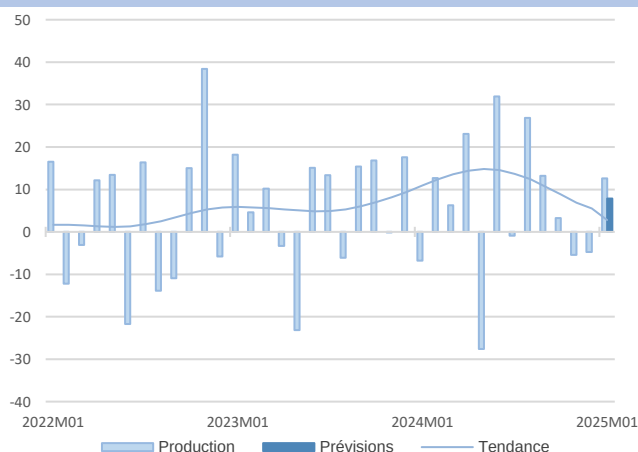
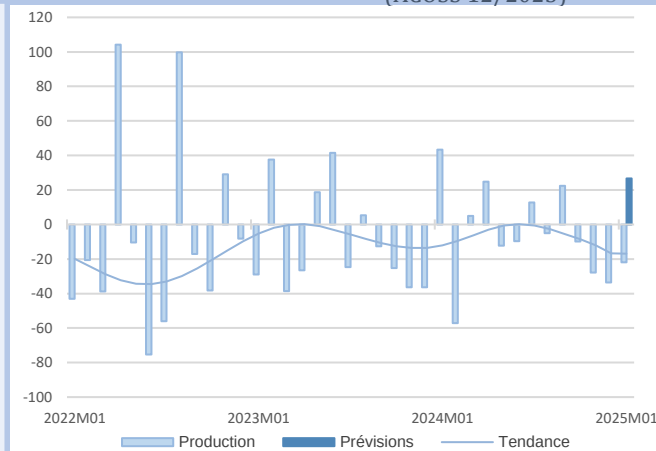
Les effectifs ont été fortement réduits pour faire face à une morosité de la demande, en particulier sur le marché intérieur.

Les commandes étrangères, elles, sont demeurées dynamiques.

L'activité devrait connaître un rebond en février, avec des hausses d'effectifs et une revalorisation des prix de vente.

18,8%

Part des effectifs dans ceux de l'industrie
(ACOSS 12/2023)



L'activité a été relancée en janvier dans les équipements électriques et électroniques.

La demande intérieure est restée stable, tandis que les commandes étrangères ont été dynamiques. Les carnets de commandes se sont maintenus à un niveau satisfaisant.

Les produits finis voient leurs prix grimper et cette tendance devrait se prolonger le mois prochain.

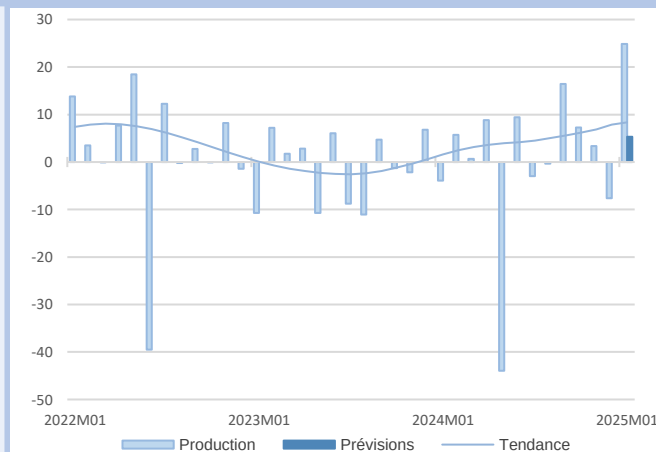
En février, les effectifs resteraient constants et l'activité poursuivrait sa trajectoire haussière.

L'activité a été forte en janvier dans le secteur des autres produits industriels.

La demande a probablement été stimulée par des prix plus attractifs. Les carnets de commandes se sont donc à nouveau remplis, mais ils restent jugés inférieurs aux attentes.

Les effectifs ont été relativement stables, voire orientés à la baisse.

En février, la production devrait légèrement progresser, à effectifs constants. Les prix ne varieraient pas.



18,2%

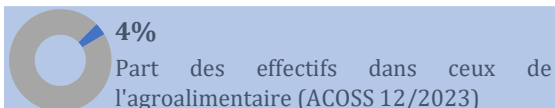
Part des effectifs dans ceux de l'industrie
(ACOSS 12/2023)

Équipements électriques et électroniques

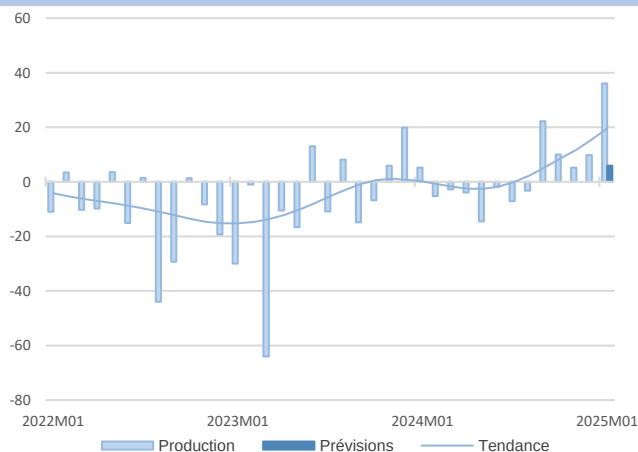
Autres produits industriels

45,5%

Part des effectifs dans ceux de l'industrie
(ACOSS 12/2023)



Transformation et préparation à base de viande



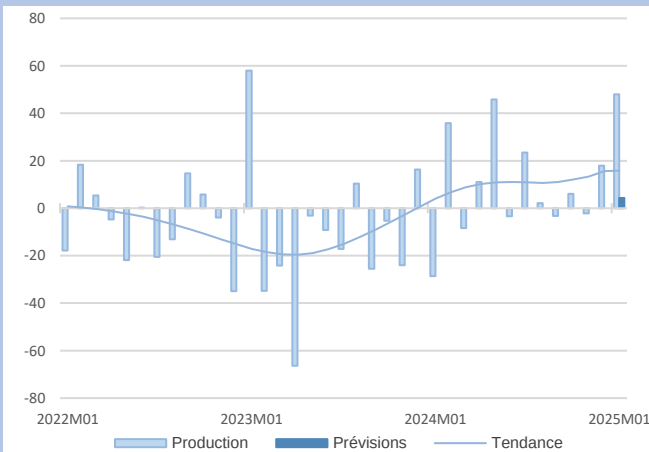
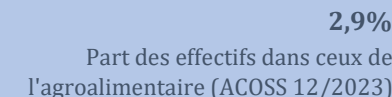
L'activité a été très dynamique en janvier dans la transformation et la préparation à base de viande.

La demande a progressé. En particulier, le prix du porc a baissé et des promotions ont stimulé les ventes.

Toutefois, au niveau global, les prix des produits finis ont augmenté. Cette hausse des tarifs devrait se poursuivre en février.

La croissance de l'activité devrait quant à elle se poursuivre, mais à un rythme plus modéré.

Produits laitiers



Le début d'année a été favorable au sous-secteur des produits laitiers, qui constate un accroissement de l'activité.

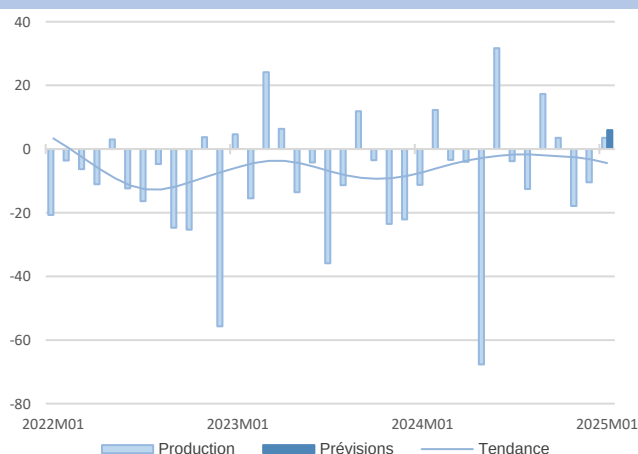
Le taux d'utilisation des capacités de production est proche de 90 %, les effectifs ayant été réduits.

Si le coût des matières premières a fortement augmenté, cela n'a pas encore eu de répercussion sur les prix de vente. Un rattrapage devrait toutefois intervenir en février.

L'activité devrait se stabiliser, sans variation d'effectifs.



Sous-secteurs



Après deux mois difficiles, l'activité s'est stabilisée en janvier dans le travail du bois, l'industrie du papier et l'imprimerie.

Bien que les carnets de commandes soient insuffisamment remplis, la demande, notamment intérieure, a amorcé un redémarrage.

Malgré tout, les effectifs ont continué à diminuer.

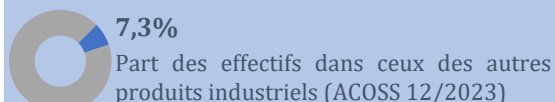
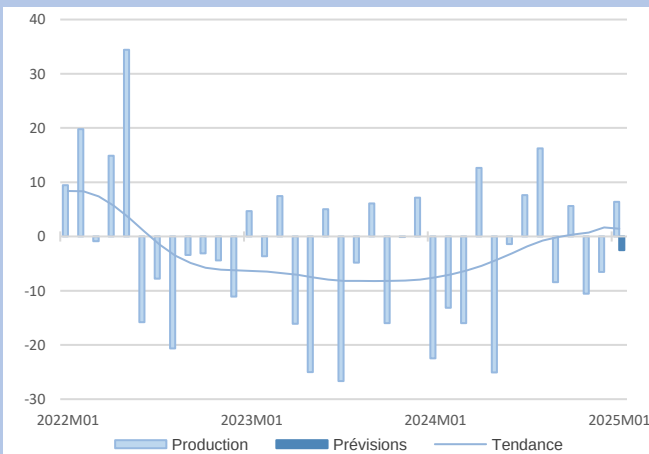
L'activité et les effectifs devraient très légèrement progresser en février.

La production s'est renforcée dans les produits en caoutchouc, plastique et autres.

Cependant, l'état des carnets de commandes reste préoccupant et la demande a continué à décroître, ce qui ne permet pas d'envisager, à court terme, une forte reprise.

Les prix des produits finis sont restés stables, mais devraient être revus à la baisse en février, malgré la hausse de celui des matières premières.

En février, les entreprises anticipent un léger repli de l'activité et une contraction des effectifs.



Travail du bois, industrie du papier et imprimerie

Produits en caoutchouc, plastique et autres



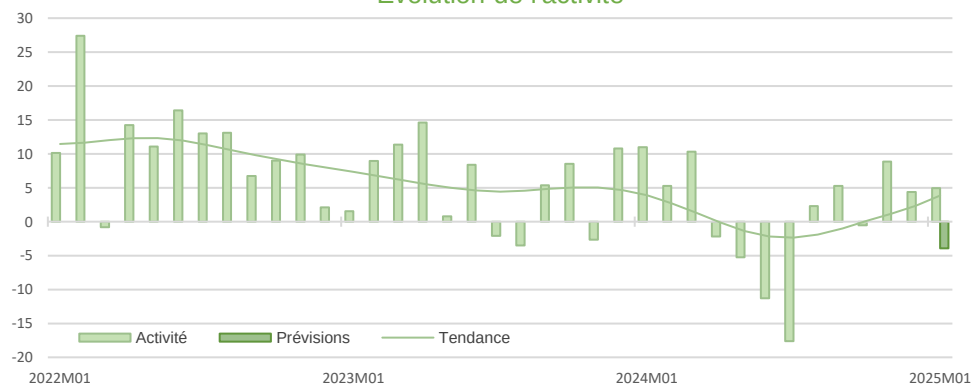


Synthèse des services marchands

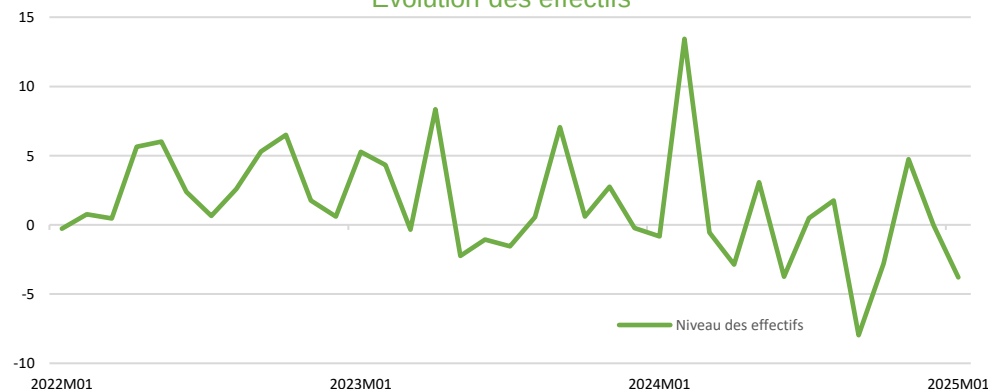
En janvier, l'activité a continué de progresser dans les services marchands. Le secteur a notamment bénéficié d'une forte reprise de l'activité dans les transports routiers de fret. Les prix des prestations reculent et les effectifs ressortent en diminution. Certaines branches mentionnent une amélioration de leur trésorerie.

En février, les prévisions d'activité sont globalement orientées à la baisse, à l'exception de l'information-communication, portée par une demande plus dynamique.

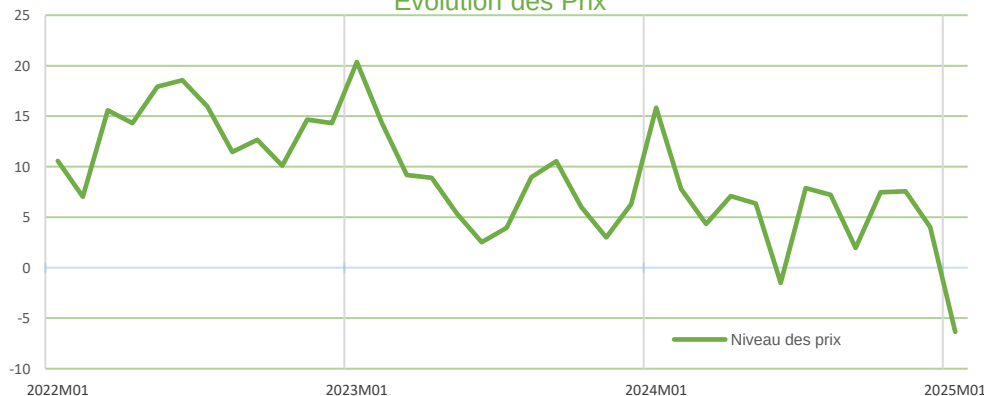
Évolution de l'activité



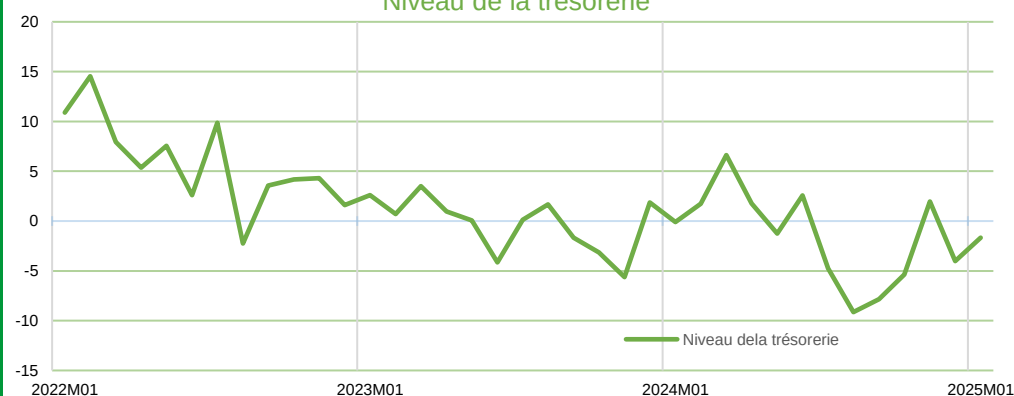
Évolution des effectifs



Évolution des Prix



Niveau de la trésorerie

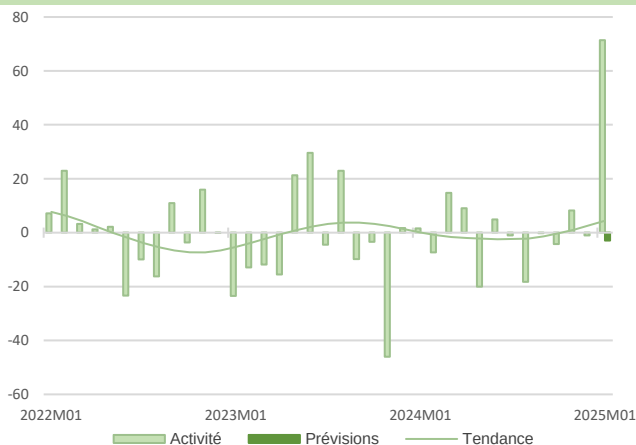


Source Banque de France – SERVICES

5,2%

Part des effectifs dans ceux des services marchands (ACOSS 12/2023)

Transports routiers de fret et par conduite



Le sous-secteur des transports routiers de fret a enregistré une forte hausse de son activité en janvier. Le volume des transports réalisés a été plus important, grâce aux campagnes de promotion post-fêtes.

Les effectifs ont été renforcés en conséquence.

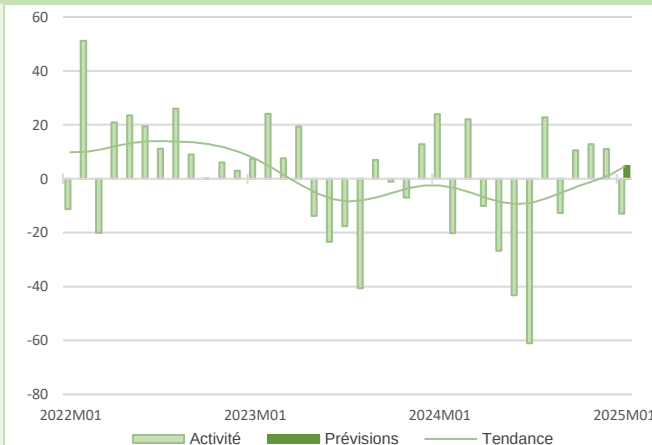
Les prix des prestations ont quelque peu baissé mais devraient être sensiblement rehaussés en février.

Dans l'ensemble, le sous-secteur devrait connaître un léger tassement de son activité le mois prochain.

Hébergement et restauration

21,7%

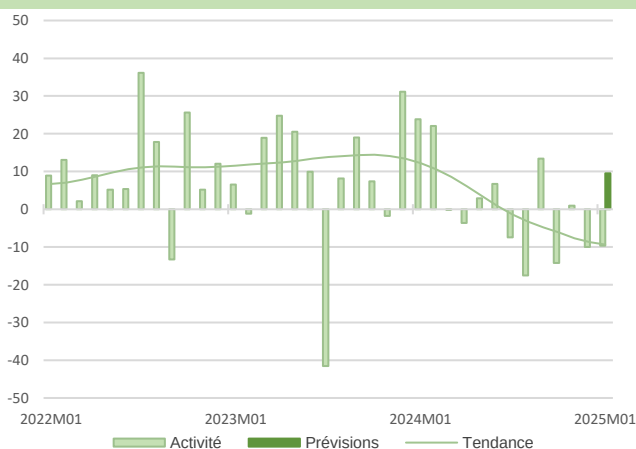
Part des effectifs dans ceux des services marchands (ACOSS 12/2023)



Contrairement aux prévisions, le sous-secteur de l'hébergement et de la restauration a connu un repli de son activité en janvier. Les chefs d'entreprises interrogés estiment avoir été impactés par une météo défavorable.

Les effectifs et les tarifs pratiqués par les établissements ont donc été revus à la baisse.

Les prévisions sont plus optimistes pour février, puisque les vacances scolaires devraient stimuler l'activité.



Alors que les dernières prévisions anticipaient un regain d'activité, la tendance baissière s'est confirmée pour l'information-communication en janvier. Cette branche est directement impactée par un repli de la demande publicitaire.

Les niveaux de trésorerie restent en deçà des attentes.

Les effectifs ont diminué mais des recrutements sont prévus en février, les entreprises espérant une reprise de l'activité.

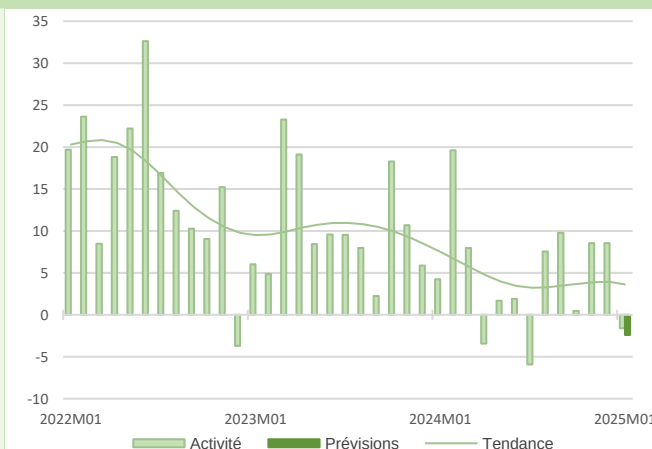


Conformément aux prévisions, l'activité a ralenti en janvier pour les activités spécialisées scientifiques et techniques, et s'est accompagnée d'une baisse des effectifs.

Les entreprises font état d'un certain attentisme de la clientèle, d'autant plus que le mois de janvier est traditionnellement calme.

Les niveaux de trésorerie restent cependant satisfaisants.

L'activité devrait poursuivre sur cette tendance à la baisse en février.



25,6%

Part des effectifs dans ceux des services marchands (ACOSS 12/2023)

Information et communication

Activités spécialisées scientifiques et techniques

42,1%

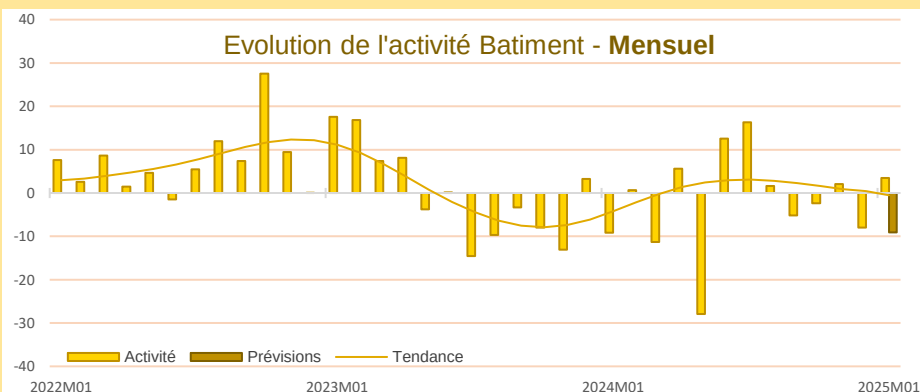
Part des effectifs dans ceux des services marchands (ACOSS 12/2023)



Synthèse du secteur Bâtiment – Travaux Publics

En janvier, le secteur du bâtiment a bénéficié d'une légère reprise d'activité, en particulier dans le gros œuvre. Cependant, les contrats ont été fortement négociés à la baisse et les carnets de commandes sont toujours jugés dégradés dans l'ensemble du secteur. Le second œuvre a été contraint de réduire ses effectifs.

Ainsi pour le mois de février les prévisions font état d'un nouveau recul de l'activité tant dans le second œuvre que dans le gros œuvre.



Contrairement aux prévisions, l'activité dans le bâtiment a connu un léger regain au mois de janvier.

Les entreprises interrogées ont dû continuer à baisser les prix de leurs devis et déplorent des carnets de commandes toujours insuffisamment remplis.

Dans ce contexte, les effectifs au global ont légèrement diminué.

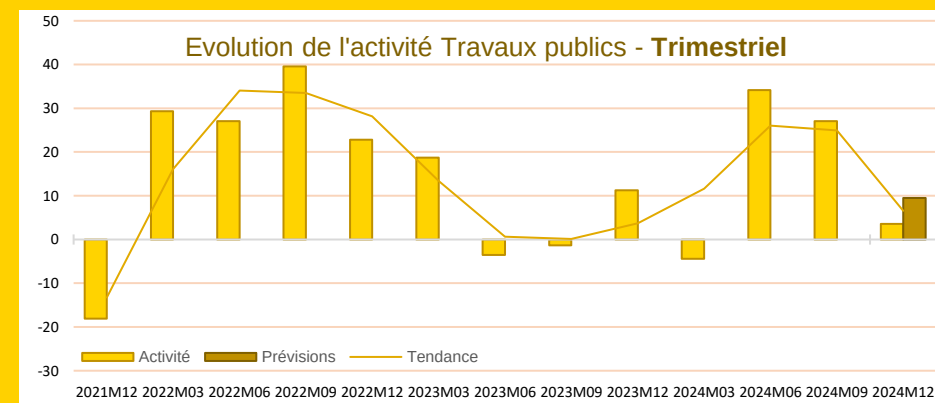
Les prévisions pour février s'orientent vers un nouveau ralentissement de l'activité et une baisse des effectifs. Les prix des devis devraient quant à eux se stabiliser.

Travaux Publics – quatrième trimestre 2024

Au quatrième trimestre, l'activité dans les Travaux publics enregistre une légère hausse. Elle s'est donc montrée résiliente dans un contexte d'incertitude politique et économique affectant les marchés publics. L'activité s'est même consolidée par rapport à l'an passé.

Les entreprises font état de solides carnets de commandes, ces derniers dépassant les attentes. Il est cependant à noter que les prix des devis ont significativement baissé par rapport au trimestre précédent. Cette évolution devrait se poursuivre sur les trois prochains mois, avec un nouveau regain d'activité.

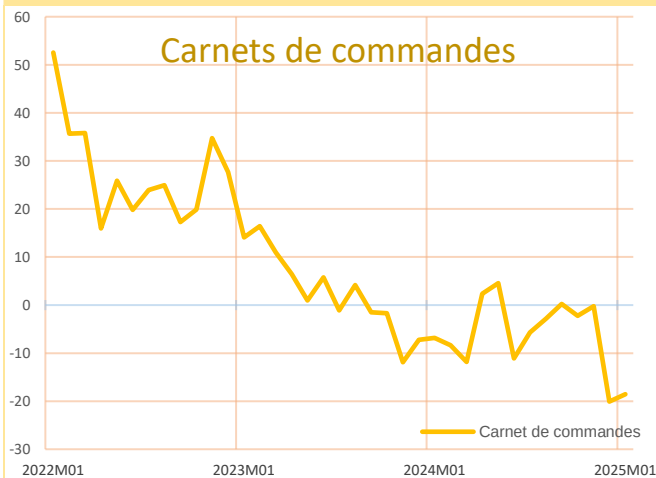
Après avoir été renforcés au troisième trimestre 2024, les effectifs ont été stabilisés et ne devraient pas varier au premier trimestre 2025.



Source Banque de France – CONSTRUCTION

Carnets de commandes - Bâtiment

Carnets de commandes

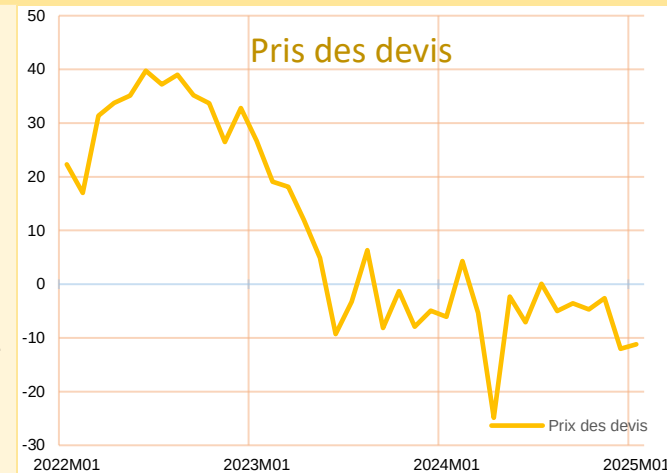


En janvier, les carnets de commandes dans le secteur du bâtiment ont stagné à un niveau jugé inférieur aux attentes des entreprises interrogées.

Cette dégradation est particulièrement nette dans le gros œuvre, confronté à un repli continu de la demande.

Prix des devis - Bâtiment

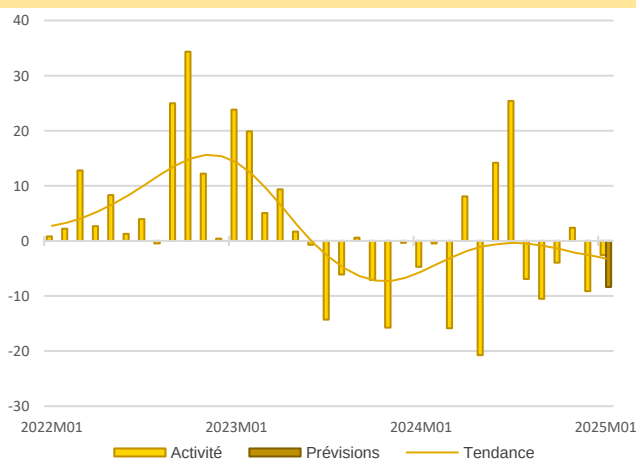
Pris des devis



En janvier, les prix des devis ont dû être orientés à la baisse, notamment par les entreprises du gros œuvre.

En comparaison avec le mois de janvier 2024, on relève une diminution globale des tarifs pratiqués. Les entreprises du secteur estiment avoir été directement impactées tout au long de l'année par une conjoncture économique et politique morose et incertaine.

Elles espèrent pouvoir stabiliser leurs prix en février.



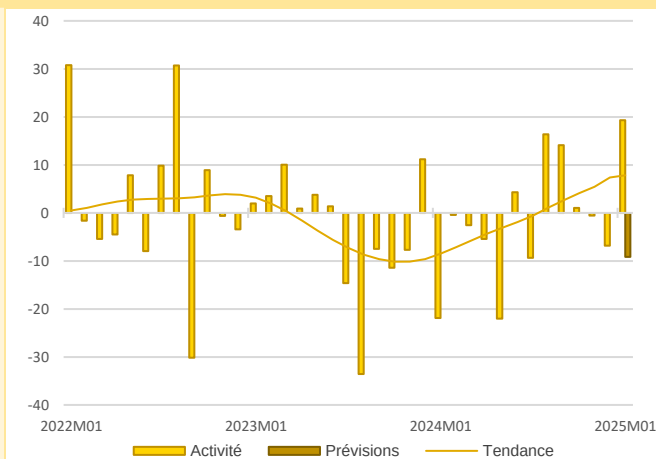
En janvier, les entreprises du second œuvre ont été confrontées à un ralentissement de leur activité. Certaines d'entre elles évoquent des perturbations liées aux conditions météorologiques difficiles. Par conséquent, elles ont dû ajuster leurs effectifs à la baisse.

Le mois de février devrait se poursuivre sur cette tendance relativement défavorable. Les prix des devis devraient cependant rester stables.

L'activité a progressé dans le gros œuvre mais s'est accompagnée d'une baisse du prix des devis.

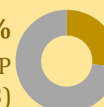
Les entreprises se sont efforcées de maintenir leurs effectifs.

Elles anticipent un nouveau repli de l'activité en février, impliquant vraisemblablement une légère dévalorisation du prix de leurs devis.



Activité - Gros œuvre

26,9%
Part des effectifs dans ceux du BTP (ACOSS 12/2023)



Activité - Second œuvre

54,3%
Part des effectifs dans ceux du BTP (ACOSS 12/2023)





Publications de la Banque de France

Catégorie	Titre
 Crédit	Crédits aux particuliers Accès des entreprises au crédit Financement des entreprises Taux d'endettement des ANF – Comparaisons internationales Crédits dans les régions françaises
 Épargne	Taux de rémunération des dépôts bancaires Performance des OPC - France Épargne des ménages Monnaie et concours à l'économie
 Chiffres clés France et étranger	Défaillances d'entreprises
 Conjoncture	Tendances régionales en Bretagne Conjoncture Industrie, services et bâtiment Enquête sur le commerce de détail
 Balance des paiements	Balance des paiements de la France

**Banque de France
Service des Affaires Régionales**

25 rue de la Visitation CS 56431 - 35064 - RENNES CEDEX

 **02.99.25.12.63**

 **0682-emc-ut@banque-france.fr**

Rédacteurs en chef

Florent SAINT-CAST, Responsable Service CO.RE.SSE

Charlotte FRANÇOIS, Adjointe au Responsable du Service CO.RE.SSE

Directeur de la publication

Hervé MATTEI, Directeur Régional

Ont contribué à la rédaction

Christelle LECHAT, Animatrice du Pôle Références et Études Économiques

Emmanuelle TEXIER, Emmanuelle LE CORDIÈRE et Baptiste LETERRE

Méthodologie

Enquête réalisée auprès d'environ 460 entreprises et établissements de la région Bretagne sur l'évolution de la conjoncture économique dans les secteurs de l'industrie, des services marchands, du bâtiment et des travaux publics.

Solde d'opinion :

Les notations chiffrées, pondérées en fonction des effectifs de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids des effectifs respectifs des branches professionnelles au niveau des agrégats, permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes. Celles-ci donnent une mesure de la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui pensent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Cette différence s'exprime par un nombre positif ou négatif appelé "solde d'opinion".

Le solde reflète au niveau agrégé les réponses données par les chefs d'entreprise suivant une échelle de notation à sept graduations (trois degrés d'opinion autour de la normale). Sa valeur est comprise entre - 200 et + 200.

Les séries sont révisées mensuellement et prennent en compte les données brutes corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

La tendance est une moyenne statistique calculée sur plusieurs mois glissants.

Les effectifs ACOSS sont les effectifs recensés par l'URSSAF et correspondent « au nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période » renseigné dans la Déclaration Sociale Nominative (DSN) hormis certains salariés comme les intérimaires, les apprentis, les stagiaires...